

M. Jaclin Bégin est réélu à titre de préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

La Sarre, 25 janvier 2018 – Les membres du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest ont réélu monsieur Jaclin Bégin, maire de la municipalité de Ste-Germaine-Boulé, à titre de préfet lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le mercredi 24 janvier dernier.

Monsieur Bégin débute ainsi un troisième mandat consécutif à la préfecture. Cette réélection lui permettra de poursuivre, en étroite collaboration avec l'ensemble des administrateurs de la MRC d'Abitibi-Ouest, les nombreux dossiers en cours et de plusieurs déjà anticipés.

«Je suis très heureux de cette marque de confiance de la part de mes pairs. Cela me donnera l'opportunité de continuer les actions que nous avons entreprises. Parmi celles-ci, il y a le positionnement stratégique de la MRC d'Abitibi-Ouest de façon à bien répondre aux défis et enjeux auxquels nous faisons face. Je pense notamment à la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement révisé, au virage numérique, au maintien de notre pouvoir décisionnel territorial et de celui des services de proximité ainsi que de la reconnaissance de nos particularités territoriales. Des efforts doivent aussi être faits pour palier à la pénurie de main-d'œuvre et pour s'assurer que nos entrepreneurs connaissent bien les différents fonds à leur portée. La tâche est colossale et c'est ensemble qu'on y arrivera», mentionne monsieur Bégin.

L'élection a également permis de reconfirmer monsieur Alain Gagnon, maire de la municipalité d'Authier-Nord, à titre de préfet suppléant.

Comité administratif

Monsieur Bégin a félicité les membres qui, avec lui, composent le comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest soit :

- M. Alain Gagnon, maire d'Authier-Nord, représentant du secteur Est, préfet suppléant;
- M. Yves Dubé, maire de La Sarre, représentant du secteur Centre;
- M. Jean-Guy Boulet, maire de La Reine, représentant du secteur Nord;
- M. Florent Bédard, maire de Ste-Hélène de Mancebourg, représentant du secteur Sud.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 925 personnes. Le principal mandat de la MRC est celui de l'aménagement et du développement de son territoire.

- 30 -

Source : Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240